



# GAUCHE



## castelnaudienne & métropolitaine

NUMERO 1  
28 Avril 2023

### Une politique urbanistique mal pensée qui hypothèque la possibilité de verticaliser les habitations

Le récent débat sur la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vue de l'adoption du PLUI Climat (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) organisé au Kiasma, a révélé au grand jour le ressentiment profond des castelnaudviens face à une urbanisation considérée comme anarchique et non réfléchie, particulièrement dans les secteurs de l'avenue de l'Europe.

Dans la seconde commune de la Métropole de Montpellier, pas d'adjoint à l'urbanisme mais une politique foncière qui a transformé les abords d'un des axes les plus fréquentés, le long de la ligne de tramway, en secteur kafkaïen pour les populations qui y résident. C'est d'autant plus dommage que nous avons réclamé, avec d'autres, la mise sur pied de ZAC (Zones d'Aménagement Concertées), capables de concilier 1) l'exigence de mise à disposition de logements - dans une métropole dont la croissance démographique ne se dément pas - 2) qualité de vie 3) et bien-être en sauvant de nombreux espaces verts et en évitant l'imperméabilisation des sols tandis que le réchauffement climatique semble en avance

### ACTUALITES CASTELNAU



sur les prédictions les plus pessimistes.

Ainsi, le débat actuel sur la possibilité de trois « émergences » à proximité de cette grande avenue (des immeubles au design élégant comprenant 7 à 9 étages) est totalement vicié. Le maire, Frédéric Lafforgue, a beau jeu de citer Montpellier en exemple et les « folies urbaines » qui caractérisent la ville-centre de la métropole, il oublie qu'à proximité de ces « folies », des lieux de rencontres, des parcs, des zones de convivialité ont été pensés en amont.

En soi, la verticalisation de l'habitat n'est en rien un problème, d'autant plus si les réalisations sont esthétiques et permettent la mixité sociale en terme d'accession au logement, encore faut-il ne pas avoir déjà saturé l'espace existant le long de la principale artère qui traverse notre commune. Le débat doit se poursuivre et M. Lafforgue doit donc entendre les critiques, nombreuses et argumentées pour repenser l'absence de modèle urbain alors qu'il était en charge de l'urbanisme du temps de J-P Grand ◀◀◀

### POURQUOI CETTE LETTRE ?

Militants de la section socialiste de Castelnaud-le-Lez, nous nous dotons d'une lettre numérique pour informer, réfléchir et agir. Ce format modeste vous proposera donc un point de vue sur l'actualité municipale et/ou celle de notre métropole, et un tour d'horizon de nos positionnements ou de nos réflexions sur la situation nationale et internationale en intégrant sa dimension européenne. Femmes et hommes de gauche, militants ou simples électeurs, nous espérons que vous y trouverez matière à réflexion, à discussion, à nous contacter ou nous rejoindre. Et à tous les autres, habitants du territoire ou pas, nous souhaitons que cette lettre puisse contribuer, modestement, au débat public, contradictoire et loyal pour faire vivre notre trésor commun, la démocratie. Bonne lecture !

*Najate Haie, secrétaire de la section de Castelnaud-le-Lez*

## Une politique urbanistique mal pensée qui hypothèque la possibilité de verticaliser les habitations (suite)

◀◀◀ Pour nous, hors de question de ne pas prendre en charge la part de solidarité qui revient à la commune en terme de nouveaux arrivants sur la métropole, hors de question de n'avoir comme seul étendard la maîtrise de l'endettement de la commune au mépris des investissements et de la dynamique

démographique et économique du territoire comme le propose l'opposition de droite, encore faut-il aménager de manière REFLECHIE et CONCERTEE dans l'intérêt de tous et pas des seuls promoteurs de l'immobilier. C'est notre feuille de route !

## Où veut aller Emmanuel Macron ?

**A**lors que nous sortons à peine de 3 mois d'un combat pied à pied sur la question des retraites et à la veille d'une mobilisation unitaire et inédite ce 1er mai, nous constatons à regret une société fracturée, défaite par le sentiment d'injustice et de ressentiment contre un pouvoir isolé, incapable du moindre geste d'apaisement à l'encontre de l'écrasante majorité des salariés et employés et d'une large majorité des citoyens. Cette situation de pourrissement renforce celles et ceux qui veulent en découdre, y compris violemment, au détriment du dialogue social et de l'intérêt du plus grand nombre. La crispation du pouvoir actuel sur la seule mesure d'âge, la plus injuste, a révélé une colère et une frustration rencontrées quotidiennement dans le monde du travail depuis de nombreuses années. Déconnecté, l'exécutif fournit de nouveaux bataillons électoraux à l'extrême-droite dans la perspective de 2027, surfant sur le seul front du refus.

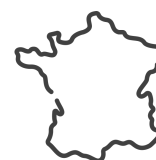
De jupitérien, le pouvoir macroniste est devenu inaudible, par-delà les casseroles, fragilisant le pacte démocratique déjà mis à mal par la montée des populismes. Si la loi a bel et bien été adoptée et validée par le conseil constitutionnel, la démocratie sociale, présente dans le préambule de la constitution de 1946, a été bafouée, avec des leaders syndicaux humiliés. Des millions de travailleurs ont eu le sentiment de ne pas exister, alors qu'une partie d'entre eux avaient été aux avant-postes durant la crise sanitaire de la Covid. D'une crise sociale, sur fond d'arbitrages économiques à

sens unique, la crise est devenue politique. Le RN attend sagement la déliquescence finale menant à la dissolution tandis que la gauche, fracturée, cherche un chemin crédible, capable de la sortir durablement d'une opposition formellement radicale mais incantatoire et stérile.

C'est ce débat qui agite l'ensemble de la gauche et de notre parti à l'échelon national, qui trouve de puissants échos en Europe. Dans la péninsule ibérique, les coalitions de gauche au pouvoir en Espagne comme au Portugal, mènent des politiques sociales et écologiques de rupture tout en chérissant l'Union Européenne comme cadre de solidarité transnational, réfutant toute tentation d'une économie administrée. En France, la crise que traverse le monde du travail révèle l'absence de débouchés politiques à gauche si l'on en juge par les récents sondages.

Pour la première fois dans l'histoire sociale depuis 1945, un vaste mouvement porté par des exigences de justice et d'égalité devant l'allongement de l'espérance de vie, pourrait se traduire par la captation électorale de la part des héritiers du fascisme européen. A cela, nous ne pouvons nous résoudre et il est difficile de croire qu'E. Macron puisse l'ignorer. ◀◀◀

## ACTUALITES FRANCE



### MANIFESTATION DU 1ER MAI

RDV à partir de 10h30  
place Albert 1er à Montpellier

Le Parti Socialiste et les militants de Castelnau vous y attendent pour déambuler, discuter & se faire entendre.

## Où veut aller Emmanuel Macron ? (suite)

◀◀◀ Dès lors, l'intervention de sa première ministre ce mercredi, déclinant les priorités gouvernementales, en terme de transition écologique, de services publics ou d'ordre républicain semblent mortes-nées indépendamment de leur contenu faute de pouvoir être entendues, discutées, amendées par un dialogue social et dynamique respectueux. C'est aujourd'hui le bilan d'E. Macron, né d'une promesse disruptive de dépassement des clivages mais en réalité,

prisonnier d'un enfermement idéologique avec une droite introuvable qu'il a contribué à défaire. Il nous incombe donc de participer pleinement à la refondation d'une gauche nationale crédible, audacieuse, fidèle à son héritage, à l'image des réalisations pratiques qui sont celles de la métropole et concilient solidarités -sociale comme écologique – à l'instar de la gratuité des transports en commun pour tous les habitants du territoire, le 21 décembre prochain.

## La semaine de 4 jours séduit nos voisins européens

La baisse tendancielle du temps de travail qui s'observe en Europe au fil du XXème siècle marque depuis les années 80, le pas. Et voilà qu'un siècle après l'établissement des 2 jours de repos hebdomadaire, les publications académiques et les expérimentations autour de la semaine de 4 jours trouvent depuis la sortie de la crise sanitaire un nouvel écho. État des lieux européens pour éclairer le débat.

Depuis 1870, sous l'effet de mesures politiques nourries par les négociations collectives entre partenaires sociaux le temps de travail a diminué drastiquement pour tous, dans l'ensemble des pays européens et dans toutes ses dimensions : durée annuelle avec les congés payés, durée au cours d'une vie avec la retraite, durée hebdomadaire. A partir des années 80 le processus a très nettement ralenti, établissant un consensus européen d'une semaine de 40H sur 5 jours (source : Eurostat). Si cette moyenne masque les disparités des formes du travail, sa persistance, illustre l'essoufflement de la dynamique et la transition vers des réductions individuelles (ex : recours au temps partiel).

Or, l'abandon de la dimension collective des négociations est un facteur d'inégalité de traitement entre travailleurs (salaire horaire, perspective d'évolution moindres) et entre hommes et femmes. En outre et malgré sa proximité, il est indéniable que les nouvelles

## ACTUALITES MONDE



modalités du travail improvisées en réaction à la crise du COVID (ajustement et flexibilité horaire, essor du télétravail) ont, pour toutes celles et ceux ayant été concernés par ces dispositifs, renforcé les attentes d'un meilleur équilibre entre temps de travail et temps personnel, avec comme exigence sociale nouvelle : la maîtrise de son temps [1].

Cet objectif d'épanouissement individuel poursuivi également par des institutions comme l'OIT [2] ou le parlement européen [3] s'est agrégé à des revendications historiques d'organisations syndicales portant sur la réduction du temps de travail (RTT), traduction d'un meilleur partage des gains de productivité. Les objectifs : amélioration du bien-être non matériel des travailleurs, comme la santé, satisfaction à l'égard de la vie, tout en préservant les salaires.

C'est d'ailleurs, avant même la crise sanitaire, sur ce même socle revendicatif que le syndicat allemand IG Metall a obtenu en 2018 l'accord d'une semaine de 28H pour les salariés de sa branche (limité à 2 ans).

Les Etats européens semblent embrayer le pas aux syndicats, motivés par les deux autres piliers de la RTT ; amélioration de la productivité et création d'emplois. Les expérimentations se sont ainsi récemment multipliées et ont en commun ◀◀◀

# La semaine de 4 jours séduit nos voisins européens (suite)

◀◀◀ la formule d'une semaine sur 4 jours à revenu constant. En ce domaine, c'est l'Islande qui est la plus avancée avec la déclinaison en 2021 à une partie des employés du secteur public de ce dispositif. Mais c'est surtout la publication récente (Décembre 2022) de résultats britanniques (60 entreprises multi-sectorielles, 2900 salariés, semaine de 34H pendant 6 mois) qui a retenu l'attention médiatique. Reprenant les revendications portées par le syndicat Trade Union Congress, les bénéfices mesurés pour les travailleurs corroborent ceux des précédentes initiatives :

- Réduction du stress
- Meilleure santé
- Moindre absentéisme

Conclusion éloquent : l'écrasante majorité des entreprises impliquées ont décidé de prolonger le dispositif voir, pour certaines, de le rendre pérenne. Ces résultats apportent de l'eau aux moulins espagnols dont le gouvernement de gauche vient d'étendre à 200 PME une expérimentation de grande ampleur lancée l'an passé (durée de 3 ans portant sur 200 PME s'engageant à réduire d'au moins 10% le TT). Ces mesures sont financées par l'Etat.

**Quel prolongement donner à ces expérimentations encourageantes et, comment traduire politiquement les nouvelles attentes des travailleurs ?**

Ce que la recherche – qui s'est penchée sur les conséquences du passage aux 35H en France – nous enseigne est que, davantage que la RTT, c'est le contexte de sa mise en œuvre qui compte lorsqu'on vise une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. L'effet a ainsi été défavorable aux travailleurs là

où les modifications du TT ont été imposées et là où elles ont donné lieu à davantage d'imprévisibilité. Ces deux facteurs aboutissent à une réduction de la maîtrise par les salariés sur leur TT. Autres écueils possibles : une pénurie de personnel mal anticipée, l'intensification du travail, et le risque de désocialisation par le relâchement des liens noués au travail.

On en déduira les clés de succès d'un possible nouvel acte de RTT :

- Des négociations collectives au niveau du secteur ou de l'entreprise
- Une engagement des salariés dans la conception et la mise en oeuvre de la nouvelle organisation de leur travail (co-construction des métriques de suivi, de la continuité de l'activité pendant les temps de repos, principe du volontariat, réévalué chaque année, saisonnalité du TT)
- Pour les entreprises : être clair sur les objectifs recherchés (amélioration de la productivité, réduction de l'absentéisme, attirer des candidats sur des postes en tension ? ...)

Après un ralentissement ces 30 dernières années, et parce qu'il répond aux aspirations profondes des travailleurs et de leur entourage, la baisse du TT pourrait connaître un nouvel élan. L'accompagner, favoriser la négociation à travers les corps intermédiaires, s'appuyer sur les travaux de recherche sont autant d'impératifs pour les partis politiques faisant de leur raison d'être l'épanouissement individuel et collectif. Se rappeler également que la RTT favorise le rééquilibrage des charges hommes / femmes et contribue ainsi à répondre à un autre enjeu de notre temps.

1. Travailler pour bâtir un avenir meilleur (OIT), 2019, Commission sur l'avenir du travail)

2. Bien-être, productivité et emploi : résoudre la quadrature du cercle en matière de temps de travail (OCDE, S. Cazes, C. Krämer, S. Martin, C. Touzet)

3. Directive « équilibre entre vie professionnelle et vie privée », Parlement européen

4. Réduction du temps de travail, équilibre entre vie professionnelle et vie privée et égalité des genres (Dynamique Régionales, 2021, A. Piasna, S. De Spiegelaere)